

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AIX EN PROVENCE - 1301 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 01/07/2024 - 10228 - 2001 B 01101 - 410 196 745 - GROUPE GCH

GROUPE GCH

Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.700.000 euros

Siège Social : 3, Cours Mirabeau

13100 AIX-EN-PROVENCE

RCS AIX-EN-PROVENCE 410 196 745

BILAN, COMPTE DE RESULTAT

ET ANNEXES AU 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme exact

le Gérant

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a tall, curved letter 'A' with a horizontal crossbar and a short vertical stroke at the end.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	73 832	73 832		10 202	10 202	100.00
	Fonds commercial (1)	2 685 563		2 685 563	2 685 563		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	219 495		219 495		219 495	
	Constructions	2 846 682	2 393 978	452 704	735 595	282 891	38.46
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	353 105	238 812	114 293	152 417	38 124	25.01
	Immobilisations en cours	19 000		19 000	7 000	12 000	171.43
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 106 335		7 106 335	7 116 335	10 000	0.14
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 539		17 539	15 760	1 779	11.29
	Total II	13 321 550	2 706 621	10 614 929	10 722 871	107 943	1.01
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	61 214		61 214	80 658	19 444	24.11
	Autres créances	60 953 718		60 953 718	43 774 611	17 179 107	39.24
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	7 138 345		7 138 345	813 579	6 324 766	777.40
	Charges constatées d'avance (3)	7 149		7 149		7 149	
	Total III	68 160 426		68 160 426	44 668 848	23 491 578	52.59
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	81 481 975	2 706 621	78 775 354	55 391 719	23 383 635	42.22

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

200 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 700 000)	5 700 000	5 700 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 828 743	3 898 601	69 858	1.79
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	570 000	570 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	104 725	104 725		
	Report à nouveau	2 050 251	3 056 199	1 005 948	32.92
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	238 276	269 052	30 776	11.44
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	12 491 995	13 598 577	1 106 582	8.14
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques		980 000	980 000	100.00
	Provisions pour charges	786 866		786 866	
	Total III	786 866	980 000	193 134	19.71
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 159 308	6 623 467	464 159	7.01
	Concours bancaires courants	33 260		33 260	
	Emprunts et dettes financières diverses	58 502 708	30 814 488	27 688 220	89.85
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		534 247	534 247	100.00
	Dettes fiscales et sociales	276 740	1 486 017	1 209 278	81.38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	473 228	1 309 923	836 696	63.87
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	51 251	45 001	6 250	13.89
	Total IV	65 496 494	40 813 142	24 683 351	60.48
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	78 775 354	55 391 719	23 383 635	42.22

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

65 496 494 38 809 114

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 563 165		1 563 165	583 664		979 501	167.82
Chiffre d'affaires NET	1 563 165		1 563 165	583 664		979 501	167.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			200 000	6 292		193 708	NS
Autres produits			32 933	5 610		27 323	487.05
Total des Produits d'exploitation (I)			1 796 098	595 566		1 200 532	201.58
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 002 293	859 600		142 693	16.60
Impôts, taxes et versements assimilés			51 979	85 108		33 129	38.93
Salaires et traitements			468 352	288 925		179 427	62.10
Charges sociales			148 094	282 440		134 346	47.57
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			126 647	165 317		38 669	23.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			6 866	380 000		373 134	98.19
Autres charges			354	284 792		284 438	99.88
Total des Charges d'exploitation (II)			1 804 585	2 346 182		541 597	23.08
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			8 487	1 750 616		1 742 129	99.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12 31/12/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 146 869	2 800 000	346 869	12.39
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	94	7 855	7 761	98.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change		479 844	479 844	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	50 093	1 716 085	1 665 992	97.08
Total V	3 197 055	5 003 784	1 806 729	36.11
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 742 041	321 906	1 420 135	441.16
Différences négatives de change		1 819	1 819	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 742 041	323 725	1 418 316	438.12
2. Résultat financier (V-VI)	1 455 014	4 680 059	3 225 045	68.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 446 527	2 929 443	1 482 916	50.62
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	287 821		287 821	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	287 821		287 821	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	708	1 468	760	51.78
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	708	1 468	760	51.78
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	287 113	1 468	288 582	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 495 365	2 658 923	1 163 558	43.76
Total des produits (I+III+V+VII)	5 280 975	5 599 350	318 375	5.69
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 042 699	5 330 298	287 599	5.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	238 276	269 052	30 776	11.44

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

NEANT

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS –**Engagements financiers**

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés**Engagements reçus**

GROUPE GCH
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 700 000 euros
Siège social : 3, Cours Mirabeau - 13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE 410 196 745

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 1.563.165 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 595.566 Euros.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 238.276 Euros.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 5.280.975 Euros contre 5.599.350 Euros pour l'exercice précédent.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 5.042.699 Euros contre 5.330.298 Euros pour l'exercice précédent.

- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 616.446 Euros.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 133.513 Euros.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 1.446.527 €.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 238.276 euros de la manière suivante :

- en report à nouveau : 238.276 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2.288.527 euros, suivant distribution de dividendes à l'associé unique d'un montant de 1.275.000 € en cours de l'année 2023.

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	5.700.000 Euros
- Prime de fusion	:	3.828.743 Euros
- Réserve légale	:	570.000 Euros
- Autres réserves	:	104.725 Euros
- Report à nouveau	:	2.288.527 Euros
Situation nette	:	12.491.995 Euros

4/ CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

5 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour information :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.

- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' shape with a horizontal line crossing it near the bottom.

GROUPE GCH
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 700 000 euros
Siège social : 3, Cours Mirabeau - 13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE 410 196 745

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 juin, à 19 heures,
Au siège social à AIX EN PROVENCE,

Monsieur Stéphane GROS COLAS,
demeurant Quartier Bonfillon 13090 ST MARC DE JAUMEGARDE,

Propriétaire de la totalité des 356250 parts sociales de 16 euros composant le capital social de la société GROUPE GCH,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Stéphane GROS COLAS, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à compter du 30 avril 2024, soit dans le délai de quatre mois à compter de la clôture dudit exercice.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion et après avoir entendu la lecture du rapport général, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 238.276 euros de la manière suivante :

- à la réserve légale :	0 Euros
- aux autres réserves :	0 Euros
- en autres répartitions:	0 Euros
- en report à nouveau :	238.276 Euros
- en dividendes :	0 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2.288.527 euros, suivant distribution de dividendes à l'associé unique d'un montant de 1.275.000 € en cours de l'année 2023.

TROISIEME DECISION

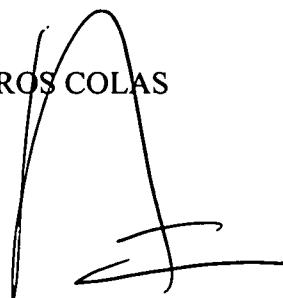
L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions précédemment approuvées se sont poursuivies normalement.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique décide de maintenir à compter du 1^{er} janvier 2024 sa rémunération en qualité de gérant à une somme fixe annuelle, brute, de 60.000 € euros, indépendamment du remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Stéphane GROS COLAS



GROUPE GCH
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 700 000 euros
Siège social : 3, Cours Mirabeau - 13100 AIX EN PROVENCE
RCS AIX-EN-PROVENCE 410 196 745

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 238.276 euros de la manière suivante :

- à la réserve légale :	0 Euros
- aux autres réserves :	0 Euros
- en autres répartitions:	0 Euros
- en report à nouveau :	238 . 276 Euros
- en dividendes :	0 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 2.288.527 euros, suivant distribution de dividendes à l'associé unique d'un montant de 1.275.000€ en cours de l'année 2023.

Certifié conforme
La Gérance

